

CAP A

Commission Administrative Paritaire
pour les agents de catégorie A

La loi de transformation de la fonction publique de 2019, à laquelle **FO Défense reste toujours fermement opposée**, à profondément remis en cause le rôle des organisations syndicales dans les instances représentatives du personnel civil.
Depuis janvier 2023, les commissions administratives paritaires de niveau (A, B, C) ne traitent que les mesures d'ordre individuel et les sanctions disciplinaires.

Au-delà de la gestion des carrières, la CAP demeure l'instance de recours incontournable. C'est le lieu où l'administration est tenue de justifier ses décisions face à vos représentants. Les élus(es) **FO Défense** y siègent avec une détermination sans faille pour traiter les dossiers les plus sensibles et continueront à vous défendre sans concession dans toutes les situations, notamment en cas de :

- → Révision de votre compte-rendu d'entretien professionnel
- → Refus de titularisation
- → Refus de demande de travail à temps partiel
- → Refus de demande initiale ou de renouvellement de télétravail
- → Refus de demande de mise en disponibilité
- → Refus de congés de formation
- → Sanctions disciplinaires
- → Licenciement.

Grâce à son maillage territorial, les délégués(es) **FO Défense** disposent d'un poids réel. Ce ne sont pas de simples observateurs, mais des experts du statut, formés pour déceler les anomalies et rétablir vos droits.

Ces quatre prochaines années, vos élus(es) **FO Défense** vont continuer à lutter pour faire respecter vos droits individuels et défendre les intérêts collectifs, face à une administration qui contourne de plus en plus les instances représentatives.

La diversité des candidats **FO Défense**, par corps, par employeur et par zone géographique, est un véritable atout pour vous défendre.

Plus **FO** sera forte, plus nous pèserons dans les négociations pour défendre vos droits et obtenir de nouvelles avancées !

Avec FO Défense, faites le choix d'un syndicat libre, indépendant et déterminé.

FO Défense : votre défense, notre priorité !





